

C'EST LA RENTRÉE !



LIVRET
D'ACCUEIL
2023/2024

GRENOBLE INP - UGA
INGÉNIERIE & MANAGEMENT
MEMBRE DU GROUPE INP



VOUS ÊTES AU BON ENDROIT !



Bonjour à toutes et tous,

Ça y est, vous y êtes !

Après 2 (voire 3) ans de travail acharné, de nombreux partiels, des dizaines d'heures de khôlles et des semaines de concours... vous voilà enfin à l'Ensimag.

Au nom du personnel enseignant et administratif de l'école, je vous souhaite la bienvenue à l'Ensimag et à Grenoble.

Je vous félicite pour votre choix et n'ai aucun doute sur le fait que vous trouverez à l'école et à Grenoble un environnement propice pour réaliser des études passionnantes et mener une vie palpitante... que ce soit sur le plan culturel ou sportif !

Vous avez dans les mains la toute première édition du livret d'accueil des étudiants au sein duquel nous avons regroupé un ensemble d'informations dont vous aurez besoin durant votre scolarité : plan des bâtiments, liste des responsables pédagogiques, informations sur le sport sur la mobilité internationale, etc.

Vous aimez l'informatique ?

Vous aimez les maths ?

Vous aimez le sport ?

Vous aimez travailler en regardant les montagnes depuis votre fenêtre ?



... alors vous êtes au bon endroit

Bienvenue !!

Le directeur de l'Ensimag,
Vivien QUEMA



SOMMAIRE

VIE DE L'ÉCOLE

3 Le mot du directeur : Vous êtes au bon endroit !

5 Sommaire

VOS ÉTUDES

8 To do list de la rentrée + Save the date

9 Inscriptions administratives

10 Outils pédagogiques et numériques

11 En savoir plus sur mes études

12-13 Stages

14-15 Etudiants à besoins spécifiques

16 Mobilité

18-19 Règles de vie de l'école

20 Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement

21 L'équipe respect- égalité

22 Qui fait quoi à l'Ensimag ?

23 Organigramme de l'école

24-25 Qui contacter ?

26 Associations au sein de l'Ensimag

27 Associations sur le campus

28 Venir à l'Ensimag

29 Plans des bâtiments

30 Calendrier de fermeture 2023/24

VIE PRATIQUE

32 Bibliothèques universitaires (BU)

33 Se loger et s'équiper à moindre prix

34 Se restaurer à proximité de l'Ensimag

35 Santé

36-37 Plan du domaine universitaire

38 Annexes

39 Numéros utiles de sécurité ou d'urgence



A scenic view of a town, likely in the French Alps, featuring a river in the foreground, a stone bridge, and a dense cluster of multi-story buildings with red-tiled roofs. In the background, majestic snow-capped mountains rise against a blue sky with wispy clouds. A green rounded rectangle is superimposed over the center of the image, containing the text "VOS ÉTUDES" in white.

VOS ÉTUDES

To Do List de la rentrée



Finaliser mon inscription administrative
au plus vite



Valider mon inscription au sport



Activer mon compte informatique
après la pré-inscription



Prendre connaissance de mon
emploi du temps via ADE



Ne pas trainer pour profiter des
montagnes et de la vie étudiante !!

SAVE THE DATE

DU 02/09 AU
03/09 2023

WEI
(Weekend
d'intégration)

21/09 2023

Cérémonie de
rentrée Grenoble
INP-UGA :
Pizza party et
forum des
associations

12/10 2023

Forum FEEL
(PFE)

14/03 2024

Forum STEEL
(stages)

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

A votre arrivée sur le campus, si cela n'est pas encore fait, vous devez procéder à votre inscription administrative.

Elle se déroule en deux phases :

1) La pré-inscription

Vous devez payer la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), qui s'élève à 100€ pour l'année universitaire 2023/2024, puis procéder à votre inscription en ligne et payer le droit d'inscription de votre formation sur le site de grenoble-inp.

2) La chaîne d'inscription

La deuxième phase de la chaîne d'inscription se déroule en présentiel entre le 22 août et le 22 septembre :

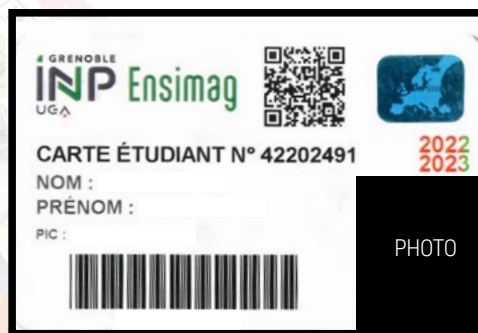
- Signez votre fiche d'inscription
- Récupérez votre carte étudiante
- Récupérez votre certificat de scolarité

Vous devez finaliser votre inscription au plus tard une semaine après votre rentrée. En cas de difficulté, manifestez-vous sans attendre auprès du service scolarité.

LA CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante vous permet de justifier votre inscription en tant qu'étudiant, et vous permet d'accéder :

- Aux repas complets à prix réduit (3,30€) dans les Restaurants Universitaires et cafétérias du CROUS
- Aux différents équipements du campus et de l'école : Bibliothèque universitaire, salles de cours, service universitaire des activités physiques et sportives.
- A l'impression gratuite sur les photocopieurs et scanners de l'école et du campus (dans la limite de votre forfait)
- A des tarifs préférentiels dans certains cinémas, musées, magasins, transports publics, clubs sportifs, etc.



OUTILS PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES

Pendant votre scolarité au sein de l'Ensimag, vous serez amené à utiliser certains outils pédagogiques pour consulter votre emploi du temps ou vos notes, accéder à des supports de communication, déposer des rendus, etc. Voici les principaux :

● ADE :

ADE est un outil qui vous permet d'avoir accès à votre emploi du temps. Votre emploi du temps est personnalisé et vous ne verrez que les cours que vous avez choisis.

Si une erreur apparaît dans votre emploi du temps, signalez-le au service scolarité.

● Chamilo :

Chamilo est un outil pédagogique qui vous permet d'accéder aux supports de cours mise en ligne par vos enseignants.

● REFENS :

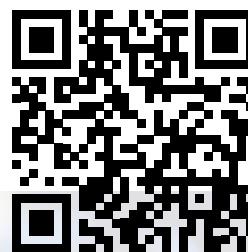
REFENS est un outil vous permettant d'accéder au descriptif des cours et des modalités de contrôle des connaissances pour chaque matière.

● ZENITH :

ZENITH est un outil qui permet d'accéder à la liste de vos cours et aux mailing lists associées.

● TEIDE :

TEIDE est un outil qui vous permet de déposer les dossiers à évaluer par les enseignants.



Cliquez ou scannez pour accéder à l'intranet.

CONCERNANT LE MATÉRIEL INFORMATIQUE :

Pour faciliter votre travail personnel, la détention d'un ordinateur est recommandée mais pas obligatoire. Les ordinateurs des salles de TP sont en libre-service lorsque la salle n'est pas occupée par un cours.

L'école dispose également de PC qui peuvent être mis à votre disposition. Pour les modalités de prêt et retour, renseignez-vous auprès du service info support.info@ensimag.fr (Les prêts sont accordés sous réserve de disponibilité et après approbation du Directeur des études.)

SE CONNECTER

«wifi-campus» et «eduroam» sont les deux réseaux wifi du campus. Vous pouvez les utiliser gratuitement. Il suffit de vous connecter avec votre identifiant étudiant et mot de passe pour «wifi-campus» et votre mail pour «eduroam».

EN SAVOIR PLUS SUR MES ÉTUDES



L'Ensimag propose des cours différents et variés pour vous aider à développer des compétences et capacités qui vous seront utiles dans votre carrière.

- **Sheme** : Outre les cours liés au numérique, vous serez amené à suivre des cours de Sciences Humaines, Economiques, de Management et de l'entreprise (SHEME) conformément aux exigences de la Commission des Titres d'Ingénieur.

Exemples de cours de SHEME :

- Economie générale
- Vulgarisation de la science
- Politiques économiques
- Droit et informatique
- Sociologie et philosophie des sciences
- RSE
- Innovation management
- Facteurs humains pour la cyber-sécurité.
- Gestion d'entreprise
- Diagnostic financier
- Introduction à l'économie d'entreprise
- Parcours Management
- Parcours Entreprendre
- Parcours Innovation

- **Langue vivante** : La maîtrise de l'anglais est une compétence obligatoire. Il vous est demandé d'attester d'un niveau minimum de B2 en anglais pour valider votre diplôme. En plus de cela, l'école vous permet de pratiquer une ou deux autres langues étrangères : français pour les non-francophones, allemand, espagnol, italien, mandarin, et beaucoup d'autres.

Des dispositifs pour vous accompagner dans votre apprentissage langagier sont proposés par l'école : prise en charge de certains frais d'apprentissage, prise en charge d'examens de langues, mise en place d'ateliers et d'entraînement à l'école, accès au laboratoire de langues, etc.

Pour avoir plus d'informations sur le français langue étrangère, veuillez contacter elena.leibowitch@grenoble-inp.fr.
Pour les autres langues autres que l'anglais, veuillez contacter maite.hernandez@grenoble-inp.fr.

- **Sport** : La pratique d'un sport est obligatoire en 1A et 2A. Vous serez amené à choisir parmi la liste des sports proposés par l'école. Ces sports peuvent être des sports individuels, collectifs ou multi-activités.

Pour avoir plus d'informations
sur les cours en général,
renseignez-vous sur **l'intranet**



STAGES

Les stages font partie intégrante de votre cursus à l'Ensimag. Ils permettent de mettre en pratique les enseignements, de découvrir différents environnements professionnels et de préparer votre projet professionnel.

Etudiants Ingénieurs

Stage Assistant Ingénieur (AI)

Le stage de 2A est un stage d'assistant ingénieur de 8 semaines minimum. Il permet d'appliquer dans un environnement professionnel les connaissances acquises à l'école et de vous confronter au fonctionnement de la structure d'accueil.

Projet de fin d'études (PFE)

Le stage de 3A, appelé «projet de fin d'études» est obligatoire pour la validation de votre diplôme. Ce stage doit durer un minimum de 20 semaines. Il s'articule autour d'une mission cohérente de 5 à 6 mois, dans le cadre d'un projet technique ou industriel de niveau ingénieur, et donne lieu à une soutenance en fin de 3e année.

Stages optionnels : Vous pouvez effectuer durant votre scolarité des stages optionnels, en fin de 1A ou de 2A, d'une durée de 4 semaines minimum (stages ouvriers ou stages assistants ingénieurs.)

Etudiants en Master

Le stage court

Le stage court est obligatoire en M1. D'une durée cumulée d'une à deux mois, il permet la découverte du milieu professionnel, en entreprise ou en laboratoire.

Le stage long

Équivalent au Projet de fin d'études ingénieur, le stage long de M2 se déroule au 2e semestre et permet d'acquérir une première expérience professionnelle significative.



STAGES

Outre les cours dispensés à l'Ensimag, plusieurs dispositifs sont proposés pour vous accompagner dans votre recherche de stage.

L'Espace Information Emploi de Grenoble INP-UGA

L'espace carrière vous propose tout au long de l'année une aide et des ateliers pour la rédaction et correction de CV et de lettres de motivation, l'utilisation des réseaux sociaux et des entraînements aux entretiens.

Retrouvez les 46 avenue Félix Viallet à Grenoble.

Forum FEEL (Forum Entreprises Elèves)

Événement majeur de la rentrée, le FEEL permet aux élèves de découvrir des offres de stages et d'emplois proposées par de nombreuses entreprises locales, nationales et internationales dans le domaine.

Prochaine édition le 12 octobre 2023

Le Grenoble INP-UGA Career Center

La plateforme de mise en relation étudiants / jeunes diplômés / recruteurs : offres de stage, offres d'emploi, ateliers carrière, programme de mentorat, séances de coaching.

Site internet : grenoble-inp.jobteaser.com

Forum STEEL

Cet évènement à destination des étudiants en 2A offre la possibilité de trouver un stage assistant ingénieur.

Prochaine édition le 14 mars 2024

Association Alumni Ensimag

Une association regroupant des anciens étudiants de l'Ensimag : véritable opportunité pour vous de décrocher votre stage ou même un emploi.

Site internet : <https://www.ensimag-alumni.com/>

IAESTE France

L'association aide les étudiants à trouver des stages à l'international et facilite les démarches de déplacements à l'étranger (modalités d'adhésion sur le [site de l'association](#))

ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Pour bien accompagner les étudiants dans la réussite de leur parcours, l'Université Grenoble Alpes et Grenoble INP-UGA mettent en place des aménagements à destination des étudiants à besoins spécifiques.



SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN) :

Si vous pratiquez un sport et que vous possédez un bon niveau national, ou que vous êtes sur les listes ministérielles dans votre spécialité sportive, vous pouvez bénéficier d'aménagements : cursus en 4 ans, dispenses de cours, facilités pour les déplacements en compétition.



ARTISTES DE HAUT NIVEAU (AHN) :

Le statut d'étudiant artiste de haut niveau vous permet de bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de cursus pour rendre votre pratique artistique compatible avec vos études : dispenses de cours, dispenses d'assiduité en cas de déplacements liés à votre pratique artistique, etc.

Crédits : Prostooleh / Freepik

ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Crédits : freepic.diller / Freepik



LES ÉTUDIANTS ENGAGÉS :

Si vous êtes engagé dans la vie associative ou citoyenne, vous pouvez bénéficier d'aménagement au cours de vos études. Le dispositif «Etudiants engagés» est encadré par une charte disponible sur le site de l'INP.

LES ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS :

Si vous êtes étudiant avec un projet de création d'entreprise, ou si vous êtes déjà entrepreneur, l'école met tout en œuvre pour faciliter votre engagement en même temps que vos études : accompagnement à la création d'entreprise, dispenses des cours, etc.

LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

Si vous êtes en situation de handicap, ou que vous souffrez d'une maladie chronique ou invalidante, vous pouvez bénéficier d'aménagements qui vous permettront d'étudier en toute sérénité.

Après vous avoir rencontré, un médecin du Service Accueil Handicap de l'UGA proposera des aménagements au directeur des études : études en quatre ans, modalités de cours et d'accompagnements, facilité pour des examens, etc. La validation des aménagements revient au directeur des études.



Tous les aménagements dépendent de votre statut et votre engagement.

[Renseignez-vous.](#)



Crédits : Peoplecreations / Freepik



Conformément aux exigences de la Commission des Titres d'Ingénieurs, le cursus ingénieur comprend une mobilité obligatoire à l'étranger.

Différentes modalités s'offrent à vous:

➤ Stages à l'étranger

- Stage facultatif en 1A
- Stage d'assistant ingénieur en 2A
- PFE en 3A dans une entreprise à l'étranger
- Stage court ou long en Master

➤ Etudier à l'étranger

Pour un semestre ou à l'année, en 2A ou 3A, dans le cadre de la validation de votre diplôme.

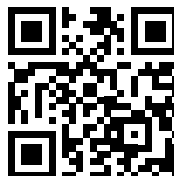
➤ En double-diplôme

Vous pouvez si vous le souhaitez, faire la suite de votre cursus en double diplôme, au sein de l'une de nos écoles partenaires dans le monde entier. A l'issue de votre formation, vous serez diplômé de l'Ensimag et de votre université d'accueil.

➤ WikiRi

Pour faciliter votre choix de l'école, ou pays, WikiRi vous permet d'accéder aux informations et témoignages des différents étudiants qui sont partis à l'étranger.

Mail : mobilite-sortante@ensimag.fr



VIE DE L'ÉCOLE



RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

En intégrant l'Ensimag, vous vous engagez à respecter le fonctionnement de l'établissement et son règlement intérieur. Lors de votre inscription, vous avez signé des documents qui vous engagent et rappellent les droits et les devoirs de chacun pour favoriser le bien-vivre ensemble :

- > Charte en faveur de l'égalité et de la diversité,
- > Charte anti-plagiat,
- > Formulaire de droit à l'image,
- > Charte du bon usage de l'informatique et du réseau RENATER,
- > Charte d'utilisation des documents audiovisuels et numériques.

Votre scolarité à l'Ensimag est par ailleurs régie par un Règlement des études (règlement des études du cycle ingénieur et ingénieur en alternance, ou règlement des études de master, et leurs annexes). Vous y trouverez toutes les règles relatives à l'obtention du diplôme, au contrôle des connaissances, à la validation des unités d'enseignements, aux attendus des stages, etc.

Ces documents sont disponibles en ligne sur le site intranet.

Nous vous invitons vivement à prendre connaissance du règlement des études de la formation à laquelle vous êtes inscrit.

Nous vous rappelons quelques points clés de ces documents :

Assiduité :

La présence à l'ensemble des cours et activités pédagogiques est obligatoire. En cas d'absence, il est impératif de prévenir votre enseignant, en amont du cours si possible, et de justifier votre absence auprès du service scolarité en apportant tout document de nature à justifier votre absence.

Les enseignants peuvent mettre un 0 à l'évaluation de leur matière en cas d'absentéisme injustifié au cours de l'année.

Evaluations :

Toutes les matières donnent lieu à des évaluations semestrielles.

Pour la filière ingénieur, toutes les UE doivent être validées séparément pour permettre le passage en année supérieure.

Les UE ne sont pas compensables entre elles. Un zéro ou une absence injustifiée à un examen génère automatiquement un échec à l'UE, même si la moyenne des matières de l'UE est supérieure à 10.

En cas de dispense d'activité physique, vous devez quand même participer au cours de sport. L'enseignant vous donnera un travail à faire, compatible avec votre santé, et qui sera évalué.

Toutes les matières ne donnent pas lieu à une session de rattrapage. Renseignez-vous sur REFENS.

RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

Outils numériques personnels :

Pendant les cours, l'utilisation d'un ordinateur portable est soumise à l'accord de l'enseignant. L'utilisation des téléphones portables est en revanche interdite pendant les activités pédagogiques, quel qu'en soit l'usage.

Matériel et équipements collectifs :

L'école met à votre disposition du matériel informatique et de nombreux équipements. Ils sont notre bien commun, et doivent être entretenus par tous. Nous vous demandons donc de prendre le plus grand soin du matériel, du mobilier et des équipements de l'école.

Les pannes ou autres problèmes techniques doivent être signalés :

- Au service informatique pour le matériel des salles de TP,
- Auprès de help.batiments@ensimag.fr pour les autres sujets.
- Les objets trouvés ou récupérés doivent être remis à l'accueil.

Plagiat :

Tout plagiat est interdit : «Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, une illustration ou des idées originales d'un auteur, sans lui en reconnaître la paternité par un référencement bibliographique ou iconographique adéquat» (article 1 de la charte anti-plagiat de l'UGA).

«Les auteurs présumés de plagiat seront traduits devant la section disciplinaire compétente qui pourra prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur. La procédure disciplinaire n'exclut pas d'éventuelles poursuites judiciaires» (article 5 de la charte anti-plagiat de l'UGA).

Échanges avec les enseignants et l'administration :

La seule adresse mail que les personnels de l'école utiliseront pour vous contacter est celle fournie par l'école, sur le domaine grenoble-inp.org. Vous devez la consulter de façon régulière, répondre sans délai aux demandes qui vous sont adressées, et utiliser cette adresse pour communiquer avec l'école.

Attention : les mails provenant de certains domaines sont filtrés et ne nous parviennent pas (ex gmail).

Pensez à configurer votre signature automatique avec vos nom, prénom, année d'étude, filière et groupe le cas échéant.



[Règle de vie de l'école](#)

Pour avoir plus d'informations sur le règlement de l'école et des circulaires sur des sujets divers liés à la vie étudiante, renseignez vous sur le site intranet de l'école.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENT

Grenoble INP-UGA porte une politique visant à favoriser l'égalité femme / homme et à lutter contre les discriminations. L'Ensimag s'engage vivement à lutter contre toutes formes de discrimination : handicap, santé, origines sociales, origines ethniques, âge, genre, orientations sexuelles, etc.

Vous avez à disposition différents services pour encourager la diversité et réduire les risques de discrimination dans l'école. Par exemple:

- La mise en place des distributeurs gratuits de serviettes hygiéniques sur le campus.
- Des ateliers de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles, et contre la discrimination et le harcèlement.
- La mise en place de dispositifs pour bien accompagner et accueillir des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.
- La mise en place du service «accueil handicap» pour les aménagements et accompagnement des étudiants en situation de handicap... et bien d'autres.

Aucune tolérance ne sera appliquée à l'égard des comportements irrespectueux et discriminatoires.

SE SIGNALER SUITE À UN ÉVÈNEMENT LIÉ À LA DISCRIMINATION OU AU HARCÈLEMENT SEXUEL

Si vous êtes victime ou témoin, l'UGA et l'INP mettent à votre disposition un formulaire de signalement pour vous permettre de déclarer la situation. Il vous sera demandé de décrire la situation que vous avez subie ou à laquelle vous avez assisté, sans mentionner la personne qui en est l'auteur. L'équipe vous contactera par la suite pour avoir un rendez-vous en toute confidentialité. Le formulaire de signalement est accessible en ligne.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ EN TANT QUE VICTIME

L'UGA et ses établissements composantes Grenoble INP-UGA et l'ENSAG-UGA, se sont dotés d'une convention avec le tribunal judiciaire de Grenoble et une convention avec le tribunal judiciaire de Valence sur le traitement des signalements de violences sexuelles et sexistes. La procédure de traitement juridique des signalements se fait en collaboration avec l'association France Victime 38 (FV38) à Grenoble, et l'association France Victimes 26 Remaid (Remaid) à Valence, associations de prévention sociale et service d'aide aux victimes. Le numéro pour contacter FV38 et Remaid 26 est le suivant : 116 006 (service et appel gratuit, 7j/7 de 9h à 19h).



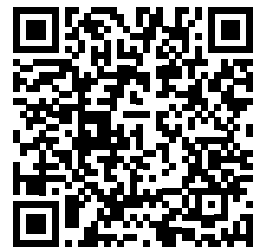
L'ÉQUIPE RESPECT- ÉGALITÉ

L'Ensimag s'est doté d'une équipe «respect-égalité» qui a pour mission la prévention et la sensibilisation sur les questions d'égalité, de diversité, de harcèlement et de discriminations ou de violences sexistes et sexuelles, et ce en partenariat avec les étudiant·e·s Relais-Égalité et les membres de l'association INPulse+.

L'équipe rassemble des enseignants et des agents administratifs, hommes et femmes, et agit sous la responsabilité d'Anne FAVRE-NICOLIN et Antoine FRENOY qui s'engagent à vous écouter en toute confidentialité et à vous apporter le premier soutien dont vous avez besoin. Vous pouvez les contacter via l'adresse respect@ensimag.fr.

LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE

- Prévenir le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, tant au niveau du personnel que des étudiants
- Ecouter et apporter un premier soutien aux victimes en toute confidentialité
- Sensibiliser sur les questions d'égalité, de discriminations et de violences sexistes et sexuelles.



Pour en savoir plus sur l'équipe, rendez-vous sur le site [intranet](#) de l'école.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS INPULSE ET ADELPHIE



INPulse a pour objectif de proposer un espace sûr aux personnes LGBTQ+. Elle organise tout au long de l'année des forums, événements et discussions pour permettre aux étudiants concernés ou intéressés de se retrouver dans un lieu de partage et d'échange.



Adelphie est la branche féministe de l'association INPulse. Son objectif est de lutter pour les droits des femmes ainsi que contre les violences sexistes et sexuelles. Elle a l'ambition de créer un espace sûr dans chacune des écoles de Grenoble INP (par exemple au travers des Bandanas Blancs, un dispositif de lutte contre les VSS en milieu festif).

QUI FAIT QUOI À L'ENSIMAG

L'Ensimag, c'est environ 30 agents administratifs, 70 enseignants chercheurs permanents, et plus de 120 enseignants non titulaires. Les services interviennent dans les domaines pédagogiques et administratifs et assurent le bon fonctionnement de l'école.

● **La direction est composée :**

- **du directeur de l'école** : Il est assisté par le directeur des études et le directeur administratif pour définir et mettre en œuvre la politique stratégique de l'école. Il est en charge de représenter l'école à l'extérieur.

- **du directeur des études et de la directrice des études adjointe** : Ils assurent l'organisation pédagogique de l'Ensimag, la cohérence globale des formations, le suivi des étudiants et la définition des parcours individuels. Ils sont assistés par les responsables pédagogiques.

- **du directeur adjoint en charge des Relations Internationales, du directeur adjoint en charge des Relations Entreprises et de la directrice adjointe en charge de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.**

● **La directrice administrative** : Elle pilote l'ensemble des services administratifs de l'école.

● **Les responsables pédagogiques** : Ils sont les interlocuteurs des étudiants en cas de difficultés éventuelles ou pour la validation des stages, ou des projets de fin d'études.

● **Le service Scolarité** est en charge de toutes les questions relatives au déroulement des enseignements et au suivi des étudiants, depuis leur inscription à l'école jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

● **Le service Relations internationales** est chargé de promouvoir l'Ensimag sur le plan international, de mettre en œuvre la politique de coopération internationale, de promouvoir, développer et gérer la mobilité étudiante entrante et sortante. Pour des renseignements sur la mobilité en général et les opportunités possibles, n'hésitez pas à les contacter.

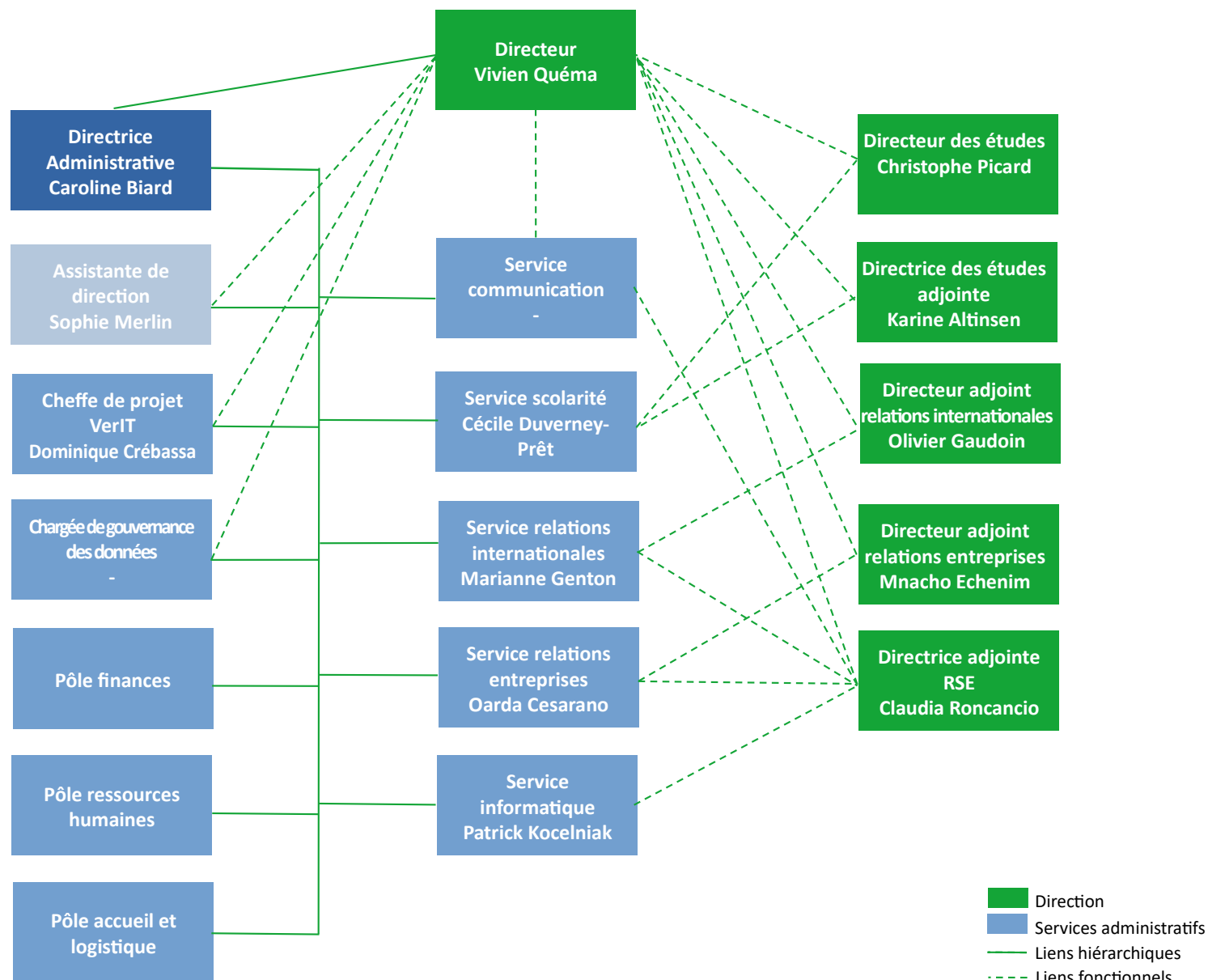
● **Le services Relations entreprises** est en charge des partenariats avec les entreprises, du pilotage, de la coordination et de la gestion d'actions et d'activités en lien avec les entreprises (notamment, l'organisation des forums FEEL et STEEL qui permettent un échange entre les élèves et les entreprises).

● **Le service Communication** met en œuvre les actions de communication de l'école, réalise et actualise des supports de communication, organise des manifestations internes et externes, et gère les relations avec la presse. Si vous avez des informations à diffuser, ou si vous avez besoin de matériels (caméras, lumières ...) pour vos événements, n'hésitez pas à les contacter en précisant votre besoin, avec l'affiche ou texte à afficher s'il s'agit d'une diffusion d'information. Ils vous répondront dans les meilleurs délais.

● **Le service Informatique** est chargé de la conception, de la mise en place et de l'exploitation de l'infrastructure informatique. Il installe les logiciels et les environnements de travail spécifiques, assure une assistance technique en cas de problème sur les matériels Ensimag (PC, TX, écrans, imprimantes) ou sur les logiciels mis à disposition des enseignants et des élèves pour les enseignements.

● **L'accueil** gère l'accès aux salles et la remise des clés ou des badges, rallonges électriques, accès aux bâtiments fermés. Si vous avez besoin d'un renseignement général sur le fonctionnement de l'école, vous pouvez contacter Nicolas HENLEY.

ORGANIGRAMME DE L'ÉCOLE



QUI CONTACTER ?

Les équipes administratives et les enseignants sont là pour vous renseigner. Pour frapper à la bonne porte, suivez les recommandations ci-dessous.

Qui est le bon interlocuteur ?

Pour les questions pédagogiques générales et les aménagements spécifiques : **directeur des études** (direction.etudes@ensimag.fr)

Pour les questions pédagogiques liées à votre parcours : **responsable d'année, de filière ou de master** (cf liste page suivante)

Pour les questions administratives : services, selon détail ci-après.

Votre question porte sur :	Interlocuteur :	Service en charge :
Les matériels, systèmes et logiciels dédiés à la pédagogie, votre mail étudiant Le prêt de matériel informatique	support.info@ensimag.fr	Informatique
Les inscriptions administratives Les dossiers de demandes d'aides, les dossiers à caractère social	Aurélien Minet Moufida Derbal sur le handicap	Scolarité
Les examens et le TOEIC Les relevés de notes Une demande d'attestation Une modification sur votre profil Les conventions d'Introduction à la recherche en laboratoire	1A : Aurélien Minet 2A : Juliette Bon 3A : Véronique Caillat Alternance : Léa Castejon Master RIE : Numa Crozier Masters internationaux : Elise Ros	
Les emplois du temps Les salles de cours	1A : Alain Serrière 2A : Sylvie Estèves 3A : Walid Bouhrizi Alternance : Léa Castejon Master RIE : Numa Crozier Masters internationaux : Elise Ros	
Les conventions de stages	Ingénieurs : Moufida Derbal Masters intern° : Walid Bouhrizi	
Un souhait de départ à l'étranger, les programmes existants, les choix de cours, les cursus possibles, les bourses	mobilite-sortante@ensimag.fr	Relations internationales
Un besoin de suivre des cours de français Les étudiants en double diplôme : accueil, inscriptions, bourses, choix de cours	Elena Leibovitch	
Une recherche de stage ou d'emploi	relations-entreprises@ensimag.fr	Relations Entreprises
La diffusion d'informations sur le web ou l'intranet, les réseaux sociaux de l'école Le prêt de matériel pour des événements (caméras, éclairage, etc.)	communication.ensimag@grenoble-inp.fr	Communication

QUI CONTACTER ?

Bon à savoir : les adresses mails des enseignants et personnels administratifs sont toutes composées sous le format suivant : prenom.nom@grenoble-inp.fr

Ne négligez pas les bonnes pratiques :

- Dites Bonjour, Merci, Bonne journée, Cordialement.
- Soyez patients : inutile de relancer avant 7 jours.
- Le mail n'est pas le bon outil pour traiter les urgences : si vous avez un problème important ou qui doit être traité rapidement, venez-nous voir à l'accueil du service Scolarité !

Liste des responsabilités pédagogiques

Directeur des études : Christophe Picard
Directrice des études adjointe : Karine Altisen

Responsables d'année :

Première année : Frédéric Wagner, Catherine Oriat

Deuxième année : Alain Tchana

Troisième année : Karine Altisen

Filières :

Ingénierie pour la finance : Mnacho Echenim, Sonia Jimenez, Jérôme Lelong

Ingénierie des systèmes d'information : Sylvain Bouveret, Sébastien Viardot

Modélisation mathématique, images, simulation : Matthieu Chabanas

Alternance : Christophe Bobineau, Patrick Reignier

Responsables de masters :

Master MoSIG : Grégory Mounié (M1), Akram Idani (M2)

Master CySec : Clément Pernet

Master MSIAM : Christophe Picard

Master ORCO : Van-Dat Cung

Master CoDaS : Andrzej Duda

Master M1AM : Sylvain Meignen

Master RIE : Maciej Korzinski (M1), Andrzej Duda (M2)

Responsables de mention :

Mention informatique : Akram Idani

Mention mathématiques et applications : Christophe Picard

Mastère BigData : Ugo Comignani

ASSOCIATIONS AU SEIN DE L'ENSIMAG



BDA (Bureau des arts) : Il promeut l'art et les activités culturelles au sein de l'ENSIMAG en proposant des ateliers artistiques ou «workshops».



BDE (Bureau des élèves) : L'association principale de l'ENSIMAG vous aidera à bien vous intégrer en organisant des activités diverses et des week-ends d'intégration.



BDS (Bureau des sports) : Il facilite votre intégration grâce aux activités sportives, sorties ski, randonnée, etc.



Bug busters : Les bugbusters sont des étudiants de l'ENSIMAG qui ont pour mission de vous assister en cas de difficulté avec votre matériel informatique.
Contact : bug.busters@ensimag.fr



ENS'IA: Une association qui a pour but d'enseigner et de promouvoir l'Intelligence Artificielle au sein de l'ENSIMAG et de Grenoble INP



ENSIMAG Gaming : L'association organise des événements ludiques au sein du monde vidéo pour les élèves de l'ENSIMAG, de Grenoble INP, mais aussi en collaboration avec toutes autres associations et/ou écoles et/ou universités. Elle propose des événements autour des consoles, tournois, montage PC, etc.



FINTECH : Cette association a pour but de réunir les étudiants autour d'un même centre d'intérêt : l'informatique et ses applications dans le secteur financier à travers des événements divers.



Le Grand Cercle : Il organise des galas, sorties, soirées et d'autres activités tout au long de l'année à destination des étudiants de Grenoble INP notamment les BBQs de rentrée, la cérémonie INP, les OI'INPiades, etc.



NSIGMA : C'est la Junior Entreprise de l'Ensimag. Les étudiants réalisent des projets et missions en rapport avec les spécialités de l'ENSIMAG.



Pole Com' : C'est une association qui prend en charge l'écriture d'un journal sur des moments forts de l'année.

Cette liste d'associations est non-exhaustive. Il en existe d'autres à l'ENSIMAG et à l'INP. Renseignez-vous sur la [plaquette-alpha](#) pour avoir plus d'informations.



ASSOCIATIONS SUR LE CAMPUS

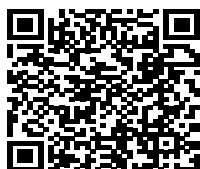
Le campus accueille de nombreuses associations sur des thématiques variées.

L'Espace de Vie étudiant (EVE): Tout au long de l'année, en collaboration avec des associations diverses, EVE organise des événements d'intégration ou des sorties à destination de tous les étudiants pour rendre le campus plus attrayant.



QUELQUES ASSOCIATIONS ORIENTÉES VERS L'INTERNATIONAL

Association des Jeunes Ambassadeurs : L'association rassemble des étudiants internationaux de niveau Bac+3 et plus afin de les aider à bien s'intégrer dans l'environnement et réussir leurs carrières à travers des activités diverses.



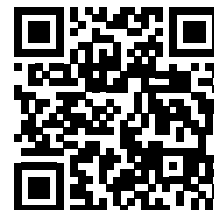
L'International Students & Scholars Office (ISSO) : L'association est dédiée aux étudiants internationaux et les aide dans leurs démarches d'installation (validation de visa, demande de titre de séjour, démarches de santé, logement etc.)



Bureau International Etudiant (BIE) : Cette association des étudiants de Grenoble INP s'occupe de l'accueil et de l'intégration personnalisée des étudiants internationaux à Grenoble INP, à travers des sorties et soirées pour les étudiants internationaux.



International Etudiant de Grenoble (IntEGre) : L'association accueille les étudiants internationaux et les nouveaux arrivants sur le campus de Grenoble. Elle met à disposition des aides et crée des moments d'intégrations divers pour les étudiants (Gratuité, sorties, soirées, parrainage, etc.).



Veuillez trouver la liste des associations du campus [ici](#).

VENIR À L'ÉCOLE



VENIR À L'ENSIMAG

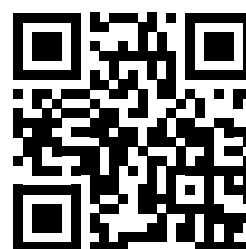
L'école est très accessible par tous les moyens de transports : voiture, tram, bus, vélo ou trottinette.

Les arrêts les plus proches (à 50 m) sont :

- Gabriel Fauré, tram B et C
- Bibliothèque Universitaire, tram B et tram C, bus C5, C7 et 23

Plus d'informations sur les abonnements* et les modalités de circulation, renseignez-vous sur <https://www.tag.fr/>

*** Un abonnement est toujours moins cher qu'un titre de transport acheté à l'unité.
Téléchargez l'application TAG pour connaître les horaires de passage des transports.**



OUVERTURE DES LOCAUX

L'école est ouverte, hors interruptions pédagogiques :

- De 7h30 à 19h en accès libre, du lundi au vendredi.
- De 19h à 22h en accès badgé, du lundi au jeudi.

BÂTIMENT E



CALENDRIER DE FERMETURE DE L'ÉCOLE 2023/2024

L'école est totalement fermée à certaines périodes de l'année (jours fériés, ponts, interruptions pédagogiques). Sur certaines dates le bâtiment n'est accessible qu'aux personnels et étudiants autorisés disposant du badge d'accès. Les périodes de fermeture totale et d'accès badgé sont listées ci-dessous.

Toussaint	Du vendredi 27 octobre soir au lundi 6 novembre matin	Accès badgé
	Mercredi 1er novembre	Fermeture totale
11 Novembre	Samedi 11 novembre	Fermeture totale
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre soir au lundi 8 janvier matin	Fermeture totale
Vacances d'hiver	Du vendredi 23 février soir au lundi 4 mars matin	Fermeture totale ou Accès badgé (à confirmer)
Vacances de printemps	Du vendredi 19 avril soir au lundi 29 avril matin	Accès badgé
Lundi de Pâques	Lundi 1er avril	Fermeture totale
Fête du travail	Mercredi 1er mai	Fermeture totale
Victoire 1945	Mercredi 8 mai	Fermeture totale
Ascension	Jeudi 9 mai	Fermeture totale
	Vendredi 10 mai	Fermeture totale
Pentecôte	Lundi 20 mai	Fermeture totale
14 juillet	Dimanche 14 juillet	Fermeture totale
Vacances d'été	A partir du vendredi 26 juillet soir	Fermeture totale

VIE PRATIQUE



BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)



Il y a deux Bibliothèques universitaires sur le campus.

- Bibliothèque universitaire Joseph Fourier : 40 rue des Mathématiques
CS 20066
38402, Saint-Martin-d'Hères Cedex
- Bibliothèques universitaires Droit et Lettres : 71 rue des Universités
CS 10085
38402, Saint-Martin-d'Hères Cedex

Les BU vous proposent :

- de lire des ouvrages et la presse
- d'emprunter du matériel informatique
- d'emprunter des ouvrages
- d'utiliser les ordinateurs et matériels informatiques qui s'y trouvent
- de réserver des salles de travail, individuelles ou à plusieurs
- d'accéder à des espaces de restauration, et des espaces de repos
- d'imprimer des documents

LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE

Grâce à votre portail étudiant, vous aurez accès à la bibliothèque en ligne, grâce à laquelle vous pourrez :

- Suivre votre compte lecteur (documents prêtés, dates de prêts et échéances...)
- Réserver des documents en ligne.
- Accéder aux informations, expositions, actualités qui concernent la bibliothèque.



L'horaire d'ouverture des bibliothèques dépendent de la saison. Veuillez trouver les informations précises sur le site [internet](#).



SE LOGER ET S'ÉQUIPER À MOINDRE PRIX

Il existe différents moyens pour loger dans l'agglomération grenobloise. Vous avez la possibilité de louer un studio, un appartement, une chambre chez un particulier ou une chambre en colocation (logement avec d'autres personnes). Ces logements peuvent également être loués sur du court terme ou sur du long terme.

TROUVER UN LOGEMENT

Le CROUS : Vous pouvez vous rendre sur [le site internet](#) du CROUS pour demander un logement étudiant peu cher tout au long de l'année.



LOKAVIZ : En partenariat avec le CROUS, le site propose des offres de logement spécifiquement pour les étudiants. Dès que vous vous acquittez du paiement de la CVEC, vous pourrez contacter des particuliers et trouver votre logement.

Des sites de logement : Se loger, Le bon coin, La carte des colocs, Studapart diffusent des offres de logements à louer. Ces offres sont variées et sont souvent pour un long terme (une année scolaire par exemple et voire plus).

BÉNÉFICIER D'UNE AIDE AU LOGEMENT

Vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide de l'Etat français pour trouver un garant, payer votre loyer et votre dépôt de garantie. Renseignez-vous sur [caf.fr](#).



[CAF](#)

LE PETIT + DE L'ENSIMAG (LA RESSOURCERIE)

A l'Ensimag, grâce à la ressourcerie, les étudiants internationaux et les étudiants en précarité financière peuvent récupérer gratuitement des objets pour faciliter leur installation. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Elena : elena.leibowitch@grenoble-inp.fr.

SE RESTAURER À PROXIMITÉ DE L'ENSIMAG

Il existe des endroits différents pour se restaurer sur le campus. Plusieurs restaurants universitaires (Resto' U) et cafétérias gérés par le CROUS sont à votre disposition.



Restaurant Didérot



Restaurant (Intermezzo)



La maison de l'INP



La Street food

Tarif étudiant pour un repas au resto U ou cafétaria CROUS est 3,30 €.

Les étudiants en précarité financière et boursiers peuvent bénéficier du repas à 1€.

Veuillez contacter le CROUS pour plus d'informations.

OÙ FAIRE SES COURSES À MOINDRE COUT

- **Emmaüs** : Vend des objets et vêtements de seconde main à prix réduits avec des réductions d'au moins 20% pour les étudiants.
- **Epicerie solidaires** : Vendent des produits alimentaires à prix réduits.
- **Resto' du cœur** : Une association qui donne des produits alimentaires gratuitement aux personnes à faibles ressources, dont les étudiants. (Renseignez vous sur le web et trouvez le site le plus proche de votre logement ou école)
- **Les supermarchés «bon marché»** comme Lidl et Leclerc
- **Les marchés** : Ils sont nombreux à Grenoble et Saint-martin d'Hères. Vous trouverez la liste complète sur le site de Grenoble-Alpes Métropole.



CENTRE DE SANTÉ DU CAMPUS DE SAINT-MARTIN D'HÈRES

Il existe sur le campus un centre de santé dédié aux étudiants. Vous pouvez y rencontrer gratuitement un professionnel de santé. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site <https://centredesante-uga.contactsante.fr>

LE SERVICE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander des aménagements auprès du service handicap. Si vous avez des questions ou des renseignements, vous pouvez contacter la correspondante au sein de l'Ensimag : moufida.derbal@grenoble-inp.fr.

Veuillez trouver plus d'informations sur les démarches à suivre et les dispositifs sur le site [internet](#).



Horaires d'ouverture :

Lundi – 10h-12h et 13h30 – 17h00

Mardi à Jeudi – 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Vendredi – 8h30 – 12h00

Adresse : Maison universitaire des services aux étudiants - Bâtiment MUSE - 80 allée Ampère - Domaine Universitaire - 38400 Saint-Martin d'Hères.

ASSURANCE MALADIE ET MUTUELLE DE SANTÉ



**ASSURÉ...
ET INFORMÉ !**

Adoptez les bons réflexes
pour être bien remboursé
de vos frais médicaux.



L'assurance maladie est obligatoire en France. Si vous êtes étudiant français, il vous suffit de mettre à jour votre profil ameli. Pour les étudiants internationaux, vous devez créer un compte pour bénéficier de l'assurance maladie. Renseignez vous sur le site [ameli](#) sur la plaquette de démarches des étudiants internationaux [ici](#).



Vous pouvez bénéficier d'une couverture à 100%. Pour connaître votre éligibilité ainsi que les démarches, renseignez-vous sur le site ameli «Remboursements et aides» -- [«Complémentaire santé solidaire»](#)



Plan du Domaine Universitaire Saint Martin d'Hères -



ersitaire Gières

UGA Université Grenoble Alpes



Université Grenoble Alpes

04 57 42 21 42

Alpilles - Services des Sports	500 - 580 rue des Universités	F7
Amphithéâtre Louis Weil	Place Centrale	F5
Bâtiment Pierre Mendès-France	151 rue des Universités	G6
Bâtiment Présidence	621 avenue Centrale	F5
Bâtiment Stendhal	1180 avenue Centrale	H5
CUF	1491 rue des Résidences	H6
DLST	480 avenue Centrale	F5
Espace Orientation et Insertion Professionnelle	Bât. Pierre Mendès-France - 151 rue des Universités	G6
EST - Direction CCST	675 - 700 avenue Centrale	F5
Faculté d'Economie Gestion	BATEG - 1241 rue des Résidences	G6
Faculté de Droit	1133 rue des Résidences	G6
Faculté de Médecine-Pharmacie	Campus Santé	A1
Galilée	1270 rue de la Piscine	G3
IFPS	175 avenue Centrale	D5
IM2AG	60 rue de la Chimie	G4
IMAG	700 avenue Centrale	F5
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)	Bât. Bergès - 1025 rue de la Piscine	G3
IUT 1	151 rue de la Papeterie	H2
Maison du Doctorat Jean Kuntzmann	110 rue de la Chimie	G4
Maison de la Création et de l'Innovation	621 avenue Centrale	F4
OSUG	414 rue de la Piscine	E4
Service des Langues	Maison des Langues - 1141 avenue Centrale	G5
UFR ARSH - Arts et Sciences Humaines	Bât. ARSH - 1281 avenue Centrale	H5
UFR de Chimie-Biologie	2231 - 2235 rue de la Piscine	I4
UFR de Langues Étrangères (LE)	Bât. Stendhal - 1361 rue des Résidences	H6
UFR Lettres, Langues, Arts du spectacle, Info. et Communication (LLASIC)	1180 avenue Centrale	H5
UFR PHITEM	230 rue de la Physique	E4
UFR SHS - Sciences de l'Homme et de la Société	Bât. Michel Dubois - 1251 avenue Centrale	H5
UFR STAPS	1741 rue de la Piscine	I3

Grenoble INP - UGA

04 76 57 45 00

Bergès	1025 rue de la Piscine	G3
Ecomarch	1180 rue de la Piscine	G3
Grenoble INP - Ensimag	682 rue de la Passerelle	F5
Grenoble IAE - INP	525 avenue Centrale	F5
Maison de Grenoble INP	730 rue de la Piscine	F4
Grenoble INP - Pagora	461 rue de la Papeterie	H3
Phéma Campus	351 rue de la Chimie	H3
PLURIEL - DET - La prépa des INP	701 rue de la Piscine	F3
Polytech Grenoble - INP	14 place du Conseil National de la Résistance	B7

Sciences Po Grenoble - UGA

04 76 82 60 00

Sciences Po Grenoble	1030 avenue Centrale	G5
----------------------	----------------------	----

CROUS

0 970 150 096

Bourses et Logement / Service Social	351 allée Berlioz	D5
Résidence Les Alpilles	520 - 560 rue des Universités	F7
Résidence Berlioz	361 allée Berlioz	D6
Résidence Condillac	1224 rue des Résidences	H6
Résidence Fauré	341 rue des Résidences	E5
Résidence de la Halle Brun	7 - 13 - 19 place du 24 avril 1915	A7
Résidence Marie Reynoard	222 - 1228 rue des Résidences	H6
Résidence Nocturnes de Fauré	420 rue de la Physique	E5
Résidence Ouest	107 rue des Tailles	C4
Résidence Stefan Zweig	225 allée Condillac	G6
Résidence Les Tailles	271 - 291-293 rue de la Houille Blanche	C4
Café Littéraire	71 ter rue des Universités	G5
Restaurant Condillac	1226 rue des Résidences H6	H6
Restaurant l'InterMezzo	237 avenue Centrale	E5
Restaurant Diderot	40 rue des Universités	F5
Restaurant l'Épicéa	410 rue de la Papeterie	H3

Autres établissements

CDG 38	416 rue des Universités	F6
CTP - Centre Technique du Papier	341 rue de la Papeterie	H3
CNED	2401 rue de la Piscine	I5
CNPT	440 rue des Universités	F6
CNRS - Cermav	150 rue de la Chimie	H4
CNRS - CETA	601 rue de la Chimie	G4
GUC	388 rue de la Passerelle	F3
INRAE	2 rue de la Papeterie	H2
IRAM	300 rue de la Piscine	D4
Météo-France CEN	1441 rue de la Piscine	H2
STRMTG	1461 rue de la Piscine	H2

Accueils et Services

Bibliothèque Joseph Fourier	915 avenue Centrale	G5
Bibliothèque Droit-Lettres	1130 avenue Centrale	G5
Direction Vie Étudiante	Bât. Simone Veil - 1300 rue des Résidences	G6
EVE	701 avenue Centrale	F5
La Piscine - Centre sportif	430 rue de la Passerelle	F3
Accueil Information - iCampus - Welcome Center	1025 avenue Centrale	G5
Service Accueil Handicap	271 rue de la Houille Blanche	C4
CROUS - Accueil, bourses, logement	351 allée Berlioz	D5
Centre de santé	180 rue de la Piscine	D4
Gardes du campus	141 rue de la Piscine	D4



Restaurants / Cafétérias

Commerces - Carreau Rive Gauche

La Poste

Point Service Tag - Tabac du Campus

Méto Vêlo



Pharmacies

LEXIQUE

BDE : Bureau des Etudiants
BU : Bibliothèque Universitaire
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CEAM : Carte Européenne d'Assurance Maladie
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CM : Cours Magistral
CNRS : Centre National de recherche Scientifique
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CROUS: Centre Régional des Œuvres Universitaires et scolaires
CSS : Complémentaire Santé Solidaire
CUEF : Centre Universitaire d'Études Françaises
CVEC : Contribution Vie Étudiante et de Campus
ECTS : European Credit Transfer System
EEE : Espace Économique Européen
ENT: Espace Numérique de Travail
ESH : Etudiant en situation de handicap
EVE : Espace Vie Étudiante
FLE : Français Langue Étrangère
ISSO : International Students and Scholars Office
LMD : Licence, Master, Doctorat
PGE : Programme Grandes Ecoles
RIB : Relevé d'Identité Bancaire
RU : Restaurant Universitaire
SAH : Service Accueil Handicap
SDL : Service des Langues
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer
SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
TAG : Transports de l'Agglomération Grenobloise
TCF : Test de Connaissance du Français
TD : Travaux Dirigés
TP : Travaux Pratiques
UE: Unité d'Enseignement
UFR : Unité de Formation et de Recherche
VLS-TS : Visa Long Séjour valant Titre de Séjour

NUMÉROS UTILES DE SÉCURITÉ OU D'URGENCE

PRÉVENTION GÉNÉRALE

Police : 17

Pompiers : 18

Gardes du campus de Saint-Martin-d'Hères / Gières (sécurité) : 04 76 82 82 82

Toutes urgences France et Europe : 112

Urgences médicales SAMU : 15

Urgences pour personnes sourdes et malentendantes : 114 (par SMS)

Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197

SANTÉ ET PRÉVENTION

Centre de santé : <https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/>

Campus : 04 76 82 40 70

Centre ville : 04 76 82 76 88

Pharmacies de garde : 3915

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Centre hospitalier universitaire (CHU) de Grenoble : 04 76 76 75 75

SOS Médecin 24/7 : 36 24 (0,12€/min) - Visites à domicile 7j/7, 24h/24. Attention consultations surtaxées

AIDES ET PRÉVENTION

Prévention du suicide : 3114

Sexualités, contraception, IVG : 0 800 08 11 11

Aide aux victimes : 116006

Femmes victimes de violences : 3919

Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95

Anti-Discriminations : 3928

Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) 116 117

Auteur-e-s de violences : 08 019 019 11

LA GÉNÉRALISTE DU NUMÉRIQUE

#Informatique

#Mathématiques appliquées



Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et
de Mathématiques appliquées de Grenoble

Domaine Universitaire
681 rue de la Passerelle - BP 72
38402 Saint-Martin d'Hères
FRANCE



G R E N O B L E I N P - U G A
I N G É N I E R I E & M A N A G E M E N T



[Ensimag.grenoble-inp.fr/suivez-nous](https://ensimag.grenoble-inp.fr/suivez-nous)

